PAGE 22 | mardi 16 octobre 2012 EUROPE-MONDE | L'AGEFI

La hausse des stocks US ralentit

La hausse des stocks des entreprises manufacturières et de distribution aux Etats-Unis a ralenti en août, selon des chiffres publiés hier à Washington par le Département du commerce.

La valeur des marchandises emmagasinées par ces sociétés a augmenté de 0,6% par rapport au mois précédent, en données corrigées des variations saisonnières, soit moins rapidement qu'en juillet, où la progression, de 0,8%, avait été la plus forte depuis janvier, indique le ministère.

La hausse des stocks annoncée par le gouvernement est légèrement supérieure à ce que donnait la prévision médiane des analystes (+0,5%).

En glissement annuel, les stocks du commerce et de l'industrie ont augmenté de 5,3% en août, ajoute le ministère. Selon les chiffres officiels, les ventes

des entreprises manufacturières, des distributeurs et des grossistes ont progressé en août de 0,5% par rapport au mois précédent après avoir connu en juillet leur hausse la plus forte depuis le début de l'année (+0,9%). En glissement annuel, ces ventes ont progressé de 3,1% en août.

Les mouvements des stocks influent sur la détermination du produit intérieur brut. Au printemps, la décélération des restockages a ainsi fait perdre 0,5 point de croissance aux Etats-Unis, selon la dernière estimation officielle des chiffres du PIB, ayant donné un taux de croissance de l'économie de 1,3% au deuxième trimestre.

Le département du Commerce doit publier le 26 octobre sa première estimation du produit intérieur brut américain du troisième trimestre. ■

Les ventes de détail progressent

Les ventes au détail ont nettement augmenté aux Etats-Unis en septembre, selon des chiffres publiés hier à Washington par le Département du commerce

Elles ont augmenté de 1,1% en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés par rapport à août, a indiqué le ministère, alors que la prévision médiane des analystes les donnait en hausse de 0,7%.

Le gouvernement a revu en hausse de 0,4 point au total son estimation de l'augmentation des ventes en juillet et en août, à 0,7% et 1,2% respectivement. La hausse du mois d'août apparaît ainsi avoir été la plus forte depuis octobre 2010.

Les chiffres du ministère ne sont pas corrigés des variations de prix, et l'inflation avait expliqué en août

une bonne part de la hausse des ventes en valeur. La progression des ventes apparaît avoir été plus solide en septembre dans la mesure où, exception faite des ventes des pompe à essence (composante la plus sensible aux mouvements des prix), l'indice du ministère, qui mesure les ventes des détaillants et des restaurateurs, a augmenté de 1,0% en septembre, contre 0,8% en août.

En glissement annuel, l'indice a progressé de 5,4% en septembre.

Hormis les ventes d'automobiles (sujettes à des fluctuations fortes d'un mois sur l'autre), les ventes au détail ont augmenté en septembre de 1,1% par rapport à août, indique le ministère, ce qui est supérieur de 0,5 point à ce que donnait la prévision médiane des analystes

Japon: recul de la production industrielle

La production industrielle au Japon a reculé de 1,6% en août sur un mois, freinée par les secteurs stratégiques de l'électronique et de l'automobile, ont indiqué lundi des données révisées du Ministère de l'économie.

Les statistiques préliminaires publiées fin septembre avaient fait état d'un recul de seulement 1,3%. Il s'agit du quatrième recul en cinq mois, l'activité manufacturière japonaise étant globalement affectée par le ralentissement de la croissance planétaire entraîné par la crise européenne d'endettement. Sur un an, la production industrielle a baissé de 4,6%.

Lors de la publication des données préliminaires, le ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie (Meti) avait précisé que la production industrielle semblait «s'affaiblir», alors qu'il estimait le mois précédent qu'elle était «stable».

Le nouveau repli enregistré en août est principalement dû à un effritement de la production de semi-conducteurs et d'écrans à cristaux liquides (LCD) de petite et moyenne taille, utilisables pour les appareils nomades (téléphones portables, tablettes informatiques) et les téléviseurs.

L'inflation en Chine est tombée à 1,9%

Le rythme de l'inflation en Chine est tombé à 1,9% en septembre, fournissant au gouvernement des marges de manoeuvre pour des es de relance économique L'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,9%, a annoncé le Bureau national des statistiques, contre 2% au mois d'août. L'évolution des prix à la production, qui constituent un indicateur avancé mesurant les prix des produits industriels à la sortie d'usine, a elle poursuivi en septembre sa tendance à la baisse. Ces prix ont reculé le mois dernier de 3,6% sur un an et ils sont en baisse depuis le mois de mars. Cette chute ne cesse de s'accélérer. En iuillet, ils avaient reculé de 2,9% et en août de 3,5%.

«Les chiffres de l'inflation continuent à illustrer le ralentissement de la demande, avec les prix à la production qui se contractent de façon rapide», a commenté Alistair Thornton, économiste chez IHS Global Insight basé à Pékin.■ SUITE DE LA PAGE UNE

La guerre des brevets atteint son paroxysme

Les brevets deviennent une source de spéculation. Les thésauriseurs de brevets (patent trolls) y contribuent activement. Intellectual Ventures en est un exemple: ce fonds lancé par Nathan Myhrvold, ancien directeur des systèmes d'informations de Microsoft, est l'un des cinq plus gros détenteurs de brevets américains à ce jour. Son modèle économique est de vendre des licences sur ses brevets et d'attaquer les entreprises qui n'acceptent pas de payer. Les PME qui n'ont pas les budgets pour se défendre doivent donc faire face à des intimidations et des coûts supplémentaires les handicapant commercialement. Il est estimé que les coûts de R&D aux Etats-Unis ont augmenté de 20% du fait de ces risques juridiques. Cela a plusieurs conséquences. Tout d'abord, les bilans des entreprises riches en actifs immatériels vont fluctuer plus fortement et plus fréquemment. En effet, les normes comptables poussent les entreprises à refléter les prix de marché de leurs actifs. Si la propriété intellectuelle voit sa valeur fluctuer, les bilans devront le refléter.

Les bilans seront donc plus volatiles, car le marché des brevets est illiquide et imprévisible comme l'illustrent les issues des deux enchères de Nortel et Kodak. Les bilans des entreprises seront donc plus difficiles à interpréter: le goodwill changeant selon les aléas liés à la propriété intellectuelle. Ils seront également plus délicats à utiliser: les financements bancaires utilisent l'actif des entreprises comme garantie. Or, les brevets et le goodwill sont une partie significative et croissante de cet actif. S'il fluctue plus fortement (ce qui est une mesure du risque pour une banque), les financements seront plus restrictifs.

Parallèlement, la course aux armements a débuté à l'échelle internationale dans le nombre de brevets déposés et acceptés. Les marchés émergents (la Chine en tête) se font fort d'en devenir les champions. D'après l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (voir tableau cicontre), entre 1991 et 2010, le nombre de brevets déposés a augmenté annuellement de 6,14% à l'échelle internationale. L'Europe a vu le nombre de ses dépôts men-

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DES DÉPÔTS ET APPROBATIONS DE BREVETS (1991-2010)

	Dépôts de brevets	Approbations de brevets
Monde	6,14%	10,12%
Régions		
Afrique	5,23%	1,80%
Asie	8,82%	60,67%
Europe	14,17%	18,68%
Amérique latine et Caraïbes	3,91%	9,73%
Amérique du nord	19,72%	14,04%
Océanie	67,56%	225,35%
Pays		
Brésil	3,92%	6,72%
Chine (dont HK et Macao)	204,18%	316,86%
Japon	1,92%	41,98%
Suisse	58,80%	46,61%
Etats-Unis	18,98%	13,48%
Pays à hauts revenus	9,51%	24,25%
Pays à revenus moyens supérieurs	97,35%	91,97%
Pays à revenus moyens inférieurs	26,90%	42,45%
Pays à faibles revenus	284,01%	824,36%
OMPI, Auteur		

suels augmenter de 14,2%, et les Etats-Unis de 19%; tandis que la Chine a vu une progression annualisée de 204,2%. Le taux d'approbation a fortement progressé, ce qui signifie que les règles et leur interprétation ont été plus favorables aux déposants à mesure que le temps a passé.

L'OMPI et l'OMC vont devenir des chambres de règlement de ces disputes à l'échelle internationale, où une nouvelle forme de guerre froide pourrait bien émerger. La copie et l'application des règles de la propriété intellectuelle sont le second volet de cette course à l'armement. En effet, la copie est une partie intégrante du monde de l'innovation. Jusqu'à un certain degré, la copie stimule et encourage le progrès, mais pénalise ce dernier si elle est prédatrice. L'application des droits de chacun, en fonction des intérêts en présence, pourrait par ailleurs varier: les brevets sont-ils appliqués différemment si le requérant est une entreprise nationale ou étrangère?

Pour les entreprises suisses innovantes la question est: faut-il se protéger ou non? La procédure de dépôt de brevet implique de publier l'innovation (ce qui réduit l'avantage de l'entreprise), un coût administratif et est une source d'incertitudes. Elle induira désormais de la volatilité comptable potentielle. En revanche, l'absence de protection induit un

secret, mais crée une vulnérabilité en cas de copie prédatrice. Le coût de R&D est en revanche immobilisé et amortissable; stable et prévisible.

Compte tenu du dynamisme helvétique en matière de brevets (58,8% de progression annuelle des dépôts, 46,6% de progression des approbations entre 1991 et 2010), la Confédération pourrait saisir l'opportunité de se positionner, à double titre. Tout d'abord en renforçant l'efficacité de la protection intellectuelle et en la proposant à l'échelle internationale comme un moyen simple et économique de la faire ter dans les principales zones géographiques (notamment via l'arbitrage).

Ensuite, en favorisant l'émergence d'un marché secondaire organisé des brevets, capitalisant sur la sécurité ainsi créée et l'excellence suisse. Les rapports entre entreprises pharmaceutiques et biotechnologiques démontrent la viabilité d'un embryon de marché secondaire gré à gré en matière de propriété intellectuelle. Dans un cadre approprié, les produits financiers augmenteraient la liquidité des actifs sous-jacents. en organisant un prix et une égalité de traitement de l'information. Ce pourrait être une perspective de développement pour SIX, à l'heure où le groupe est à la recherche de relais de croissance. (CD)

La théorie des jeux sur l'offre et la demande

NOBEL 2012. Deux américains Alvin Roth et Lloyd Shapley ont obtenu le Prix d'économie.

L'Académie royale suédoise des sciences a honoré cette année les travaux sur la meilleure manière d'accorder offre et demande sur un marché, avec des applications dans le don d'organes et l'éducation. «Le prix récompense un problème économique central: comment associer différents agents le mieux possible», a indiqué l'Académie royale suédoise des sciences. Alvin Roth, 60 ans, joint par téléphone par l'Académie, a salué le travail de son colauréat, qui a ouvert la voie au sien. «Je ne m'y attendais pas. En revanche, c'était vraiment attendu que Llyod Shapley ait le prix. C'aurait été un oubli, sinon», a-til déclaré. M. Shapley, 89 ans, professeur à l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), est un pionnier de la théorie des jeux. Celle-ci étudie mathématiquement la façon dont des acteurs prennent des décisions stratégiques pour servir leur intérêt propre et anticiper les réactions des autres, sans toujours y parvenir. Vu son âge, il était considéré comme l'un des «nobélisables» qui risquaient d'être oubliés dans le palmarès, même si son champ de recherche n'est pas le plus populaire chez les chercheurs en sciences économiques. Sa réaction se faisait attendre lundi après-midi à Stockholm. Il a «utilisé ce qu'on appelle la théorie des jeux cooatifs pour étudier et comparer diverses méthodes» destinées à faire concorder offre et demande, a expliqué l'Académie royale suédoise des sciences. Et il est parti de l'exemple des mariages, donnant un algorithme qui permettrait (en théorie) de donner à chaque célibataire dans un groupe donné le meilleur conjoint. Concrètement, l'une des applica-

tions est «l'affectation de nou-

veaux docteurs dans les hôpitaux, d'étudiants dans les écoles, des organes à transplanter avec les receveurs». «Lloyd Shapley a su démontrer comment la conception spécifique d'une méthode devant accorder offre et demande peut systématiquement bénéficier à l'une ou l'autre partie d'un marché», a ajouté l'Académie.

Après ces découvertes théoriques, Alvin Roth est passé aux applications pratiques.

Ce professeur à l'université de Harvard a démontré «que les résultats théoriques de Shapley pouvaient élucider le fonctionnement pratique de marchés importants», a souligné l'Académie.

Pour les applications dans le don d'organes, il s'est servi de l'algorithme conçu par M. Shapley et un autre économiste et mathématicien américain aujourd'hui décédé, David Gale, «combiné à des modifications qui prennent en compte les circonstances spécifiques et les restrictions éthiques». Ils succèdent à deux autres Américains, Thomas Sargent et Christopher Sims, récompensés en 2011 pour leurs travaux sur les causes et effets en macroéconomie. La domination américaine sur ce prix a été confirmée, avec 17 Américains (dont deux Israélo-Américains) sur les 20 lauréats des dix dernières années.

Le «prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel», instauré en 1968 et décerné pour la première fois en 1969, est doté de 8 milliards de couronnes suédoises (923.000 euros).

Il clôt une saison qui a récompensé pour la Médecine un Britannique et un Japonais, pour la Physique un Français et un Américain, pour la Chimie deux Américains, pour la Littérature un Chinois, et pour la Paix l'Union europénne. Comme en 2010, aucune femme n'a été primée.

Ces lauréats doivent recevoir leur prix lors d'une cérémonie le 10 décembre, jour anniversaire de la mort de l'industriel suédois Alfred Nobel. ■

USA: l'activité manufacturière poursuit son recul

L'activité manufacturière de la région de New York recule pour le troisième mois d'affilée, selon l'indice Empire State du mois d'octobre publié par la Fed. Cet indice progresse de 4,2 points par rapport à septembre mais reste négatif, à -6,2. L'amélioration de l'indice (que les analystes attendaient à -2,8) traduit néanmoins le fait que la situation se dégrade moins rapidement que le mois précédent. L'indice mesure la perception que les industriels de la deuxième région de la Réserve fédérale (l'Etat de New York, le Nord du New Jersey et le sud-ouest du Connecticut) ont de leur activité et de la conjoncture.